

Communiqué de presse - 6 avril 2021

Ville de Sarlat - CC Sarlat-Périgord Noir

Point sur les aides aux commerces locaux mises en place par la Ville de Sarlat et la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir

Depuis le 3 avril à 19h, et pendant 4 semaines, des mesures renforcées sont en vigueur sur l'ensemble du territoire pour freiner l'épidémie de Covid.

La Ville de Sarlat et la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir communiquent sur les dispositifs de soutien mis en place pour les commerçants et artisans du territoire.

Une cellule d'appui économique pour les TPE et PME

Organisée en guichet unique, cette cellule, créée au printemps 2020, propose un accompagnement sur mesure aux petites et moyennes structures rencontrant des difficultés économiques liées au contexte sanitaire.

Des techniciens du territoire issus de la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir, du Pays du Périgord noir et de la ville de Sarlat sont chargés de son fonctionnement en veillant à mobiliser au mieux les mesures de soutien économique existantes ou futures et coordonner les interventions des acteurs impliqués. Ils réaliseront, dans un premier temps, un examen des circonstances locales et des situations personnelles.

Les cabinets comptables, les organismes bancaires, les associations (AVenir Sarlat, AIS) seront sollicités en tant que de besoin, pour aiguiller les entreprises vers cette cellule.

A l'issue d'une première phase de diagnostic, la rôle de la cellule est :

- d'assister ceux qui en feront la demande pour monter leurs dossiers d'aide
- de proposer des solutions ciblées (abondement au fond spécial de la Région ou aide subsidiaire de la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir...)

Tout acteur économique peut contacter directement la cellule en appelant le 06 07 07 13 94, pour signaler les difficultés qu'il rencontre et solliciter un appui.

La CC Sarlat - Périgord Noir aide les artisans et les commerçants à passer au numérique

Convaincus par la nécessité d'entrer dans l'ère du e-commerce pour fidéliser la clientèle et répondre aux besoins actuels des consommateurs, les élus communautaires ont voté une aide financière pour accompagner la digitalisation des artisans et commerçants implantés sur l'une des 13 communes du territoire Sarlat-Périgord Noir.

Cette aide, qui peut aller jusqu'à 334 euros, est versée sur présentation de factures pour participer aux frais liés à la création d'un site internet, à des frais de formation dans le domaine du numérique ou d'accompagnement pour se lancer sur les réseaux sociaux, notamment.

Cette aide est cumulable avec les aides financières numériques de la Région et de l'Etat.

Vous souhaitez bénéficier de cette aide, ou avoir plus d'informations ? Contactez l'association de commerçants **Avenir Sarlat au 06 72 46 89 28 (Sandra Roche)**.

Une plateforme créée par la Ville pour donner une visibilité aux commerces

Depuis le mois d'avril 2020, la plateforme jeparticipe.sarlat.fr a été mise à disposition des commerçants du territoire. Cette plateforme permet de mettre en relation les clients et les commerçants.

Quatre rubriques sont disponibles :

- « **Nous sommes ouverts** » recense les commerces ouverts
- « **Click and collect** » regroupe toutes les solutions alternatives (commandes, livraisons conditions de retrait...)
- « **Les producteurs près de chez vous** » pour faire vivre les producteurs locaux
- « **Les restaurants à la maison** » : pour déguster des plats à la maison

Les commerçants qui souhaitent intégrer le dispositif sont invités à se connecter sur jeparticipe.sarlat.fr puis à renseigner les rubriques. Les commerçants qui ont déjà créé un compte sont invités à mettre à jour leurs informations.

La plateforme je participe.sarlat.fr est en lien sur www.sarlat.fr et www.cc-sarlatperigordnoir.fr

La Ville transforme la place du 14 Juillet en « place des restaurants »

10 chalets sur la place du 14 Juillet à Sarlat sont mis à disposition de restaurateurs locaux qui y proposent des plats à emporter.

Cette initiative vise à donner un coup de pouce à la profession à l'arrêt depuis novembre 2020. Elle permet également aux habitants de profiter de bons petits plats préparés à consommer chez soi ou sur son lieu de travail.

Les 3 jours de week-end de Pâques, combinés à un beau soleil, ont vu passer de nombreux clients dans les allées de la place.

Pour tout savoir sur la Place des restaurants, un évènement Facebook a été créé. Il est intitulé « La place des restaurants - Sarlat »

Contact presse : Service communication - Mairie de Sarlat
communication@sarlat.fr / 05 53 31 53 45 / 06 77 33 16 53
www.sarlat.fr